

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

N° 09

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Bassin Rhin-Meuse

Sur les bassins de la Meuse et de la Moselle, les précipitations hétérogènes observées durant la dernière décade d'août ont permis de limiter la dégradation de la situation hydrologique de ces bassins par rapport à la semaine précédente. Les unités hydrologiques "Meuse amont" et "Meuse aval et Chiers" restent jaune, et les unités hydrologiques "Moselle amont et Meurthe" et "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" restent orange.

Sur les bassins du Rhin et de la Sarre, la situation des cours d'eau suivis ne s'améliore pas. La Sarre reste en jaune avec un seuil orange franchi à Wittring. L'unité hydrologique "Lauter, Sauer, Moder et Zorn" repasse en jaune en grande partie du fait des niveaux du Seltzbach à nouveau en rouge. L'unité hydrologique "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette" reste en orange avec simultanément le Giessen et la Liepvrette sous les seuils rouges et la Bruche en orange. L'unité hydrologique "Ill amont" passe également en orange, suite à la baisse des niveaux de l'Ill à Altkirch ayant atteint le seuil rouge. Enfin, le Rhin reste en jaune mais continue sa baisse.

Pour les aquifères du bassin Rhin-Meuse, la tendance est à la baisse du niveau des nappes, habituelle à cette période de l'année. Globalement, le niveau moyen mensuel des nappes est autour de la moyenne ou modérément bas pour la saison, à l'exception des ouvrages en tête de bassin, dans les nappes alluviales et ceux de la plaine d'Alsace qui atteignent des seuils jaune ou orange. En effet, dans ces zones, où la baisse des niveaux des cours d'eau a entraîné une augmentation du soutien d'étiage par les nappes, la baisse des niveaux des nappes est plus marquée. Une correction a été appliquée sur les calculs statistiques du piézomètre de Reichstett (67) afin de compenser l'impact de l'arrêt d'un prélèvement à proximité.

Bassin Seine-Normandie

Sur le bassin Seine-Normandie en région Grand-Est, le déficit de pluie depuis plusieurs semaines induit une baisse des débits sur la majorité des cours d'eau. La dégradation se poursuit et cette semaine, les unités hydrologiques "Marne amont", "Brie et Tardenois" et "Seine amont" passent en jaune. Les unités hydrologiques "Aisne amont", "Affluents crayeux Marne et Aisne aval" et "Aube amont" restent en jaune.

Pour les aquifères du bassin Seine-Normandie, la tendance est également à la baisse, mais les niveaux moyens mensuels restent globalement conformes aux normales de saison. Le piézomètre de St-Etienne-Sur-Suipe dans la Craie de Champagne Nord reste jaune, maintenant la zone en gris.

Pour les réservoirs et barrages de la région Grand Est, l'état de remplissage des différents ouvrages poursuivent leur baisse, avec un niveau de remplissage global de l'ordre de 75% pour les retenues destinées à l'alimentation en eau potable et un niveau de remplissage global de l'ordre de 63% pour les retenues destinées au soutien de l'étiage.

Sommaire :

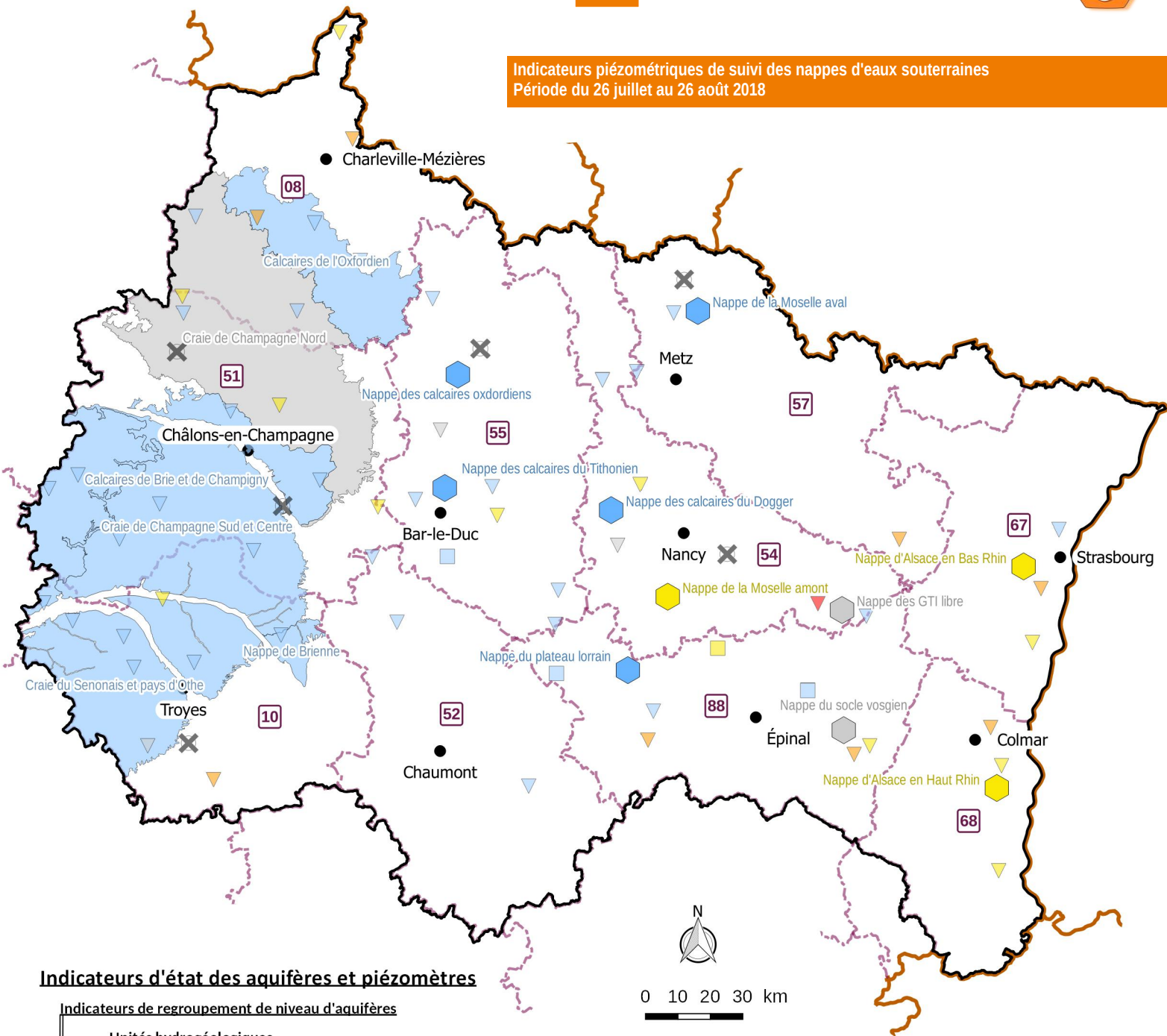
Nappes.....2 Bassins versants.....4 Barrages-réservoirs...7



Eaux souterraines



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 26 juillet au 26 août 2018



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres	Description
			-Des difficultés majeures sont à prévoir, l'étiage étant extrêmement sévère.
			-Les difficultés se généralisent, l'étiage étant sévère.
			-Les difficultés apparaissent sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
			-Les difficultés sont extrêmement rares et localisés, mais la situation s'approche d'un étiage plus problématique pour les usages.
			-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
			-Absence d'informations

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Evolution indéterminée
	Limite de la région
	Limites de département
	Frontières

Données ©IGN BDCarthage®, Portail sandre.eaufrance.fr (2018), DREAL Grand Est - Créé le 28/08/2018 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 29/06/18	du 05/07/18	du 12/07/18	du 19/07/18	du 26/07/18
				au 29/07/18	au 05/08/18	au 12/08/18	au 19/08/18	au 26/08/18
				Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34

Stations de suivi des unités hydrogéologiques

Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	1,381	1,282	1,225	1,231	1,379
	Calcaires de Champigny	JANVILLIERS (51)	5	1,039	1,015	0,979	0,977	0,959
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	-0,442	-0,467	-0,526	-0,572	-0,594
	Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	0,027	-0,029	-0,069	-0,111	-0,162
	Craie	SEMIDE (08)	5	0,590	0,618	0,525	0,482	0,383
	Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	-0,600	-0,666	-0,747	-0,856	-0,910
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"			1,0	1,3	1,3	1,6	1,6
Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	0,079	0,018	-0,043	-0,109	-0,191
	Craie	LINTHELLES (51)	4	0,792	0,854	0,774	0,694	0,594
	Craie	SOMPUIS (51)	3	0,553	0,567	0,514	0,472	0,394
	Craie	VANAULT-LE-CHATEL (51)	4	-0,298	-0,287	-0,340	-0,394	-0,442
	Craie	VAILLY (10)	5	0,987	0,977	0,948	0,932	0,904
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	0,821	0,801	0,800	0,869	0,883
	Craie	VILLELOUP (10)	5	1,023	0,880	0,758	0,682	0,581
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	0,039	0,091	0,040	0,070	0,000
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	0,311	0,209	0,114	0,042	-0,042
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	0,171	0,028	-0,114	-0,242	-0,322
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	0,716	0,614	0,507	0,473	0,398
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)

Alluvions de la Meuse	HAM-SUR-MEUSE (08)	-0,493	-0,583	-0,748	-0,833	-0,991
Alluvions de la Moselle	BERTRANGE (57)	0,139	0,122	0,003	-0,101	-0,090
Alluvions de la Moselle	CATTENOM (57)					
Alluvions de la Moselle	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)	-0,181	-0,449	-0,597	-0,594	-0,736
Alluvions de la Moselle	ESSEGNEY (88)	-1,322	-1,393	-1,436	-1,346	-1,266
Alluvions de l'Aube	RHEGES (10)	-0,945	-0,964	-0,974	-0,971	-0,961
Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)	-0,218	-0,202	-0,324	-0,420	-0,610
Alluvions du Perthois	SERMAIZE-LES-BAINS (51)	-0,599	-0,697	-0,702	-0,734	-0,845
Calcaires de l'Oxfordien	BRIELLES-SUR-BAR (08)	0,386	0,343	0,338	0,386	0,455
Calcaires de l'Oxfordien	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)	0,369	0,417	0,474	0,233	0,196
Calcaires de l'Oxfordien	LES CLERY (55)	-0,249	-0,114	-0,215	-0,248	-0,247
Calcaires de l'Oxfordien	LES ROISES (55)	-0,197	-0,186	-0,214	-0,295	-0,402
Calcaires de l'Oxfordien	VACHERAUVILLE (55)	0,060	0,061			
Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)	-0,141	-0,166	-0,393	-0,617	-0,898
Calcaires du Dogger	FREVILLE (88)	-0,783	-0,565	-0,580	-0,624	-0,296
Calcaires du Dogger	VERNEVILLE (57)	-0,187	-0,219	-0,185	-0,218	-0,239
Calcaires du Dogger	VILLERS-EN-HAYE (54)	-0,539	-0,623	-0,677	-0,780	-0,896
Calcaires du Dogger	VILLE-SUR-YRON (54)	1,047	0,953	0,860	0,715	0,552
Calcaires du Muschelkalk	HAREVILLE (88)	0,430	0,451	0,450	0,443	0,394
Calcaires du Tithonien	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)	-0,084	-0,031	-0,005	-0,043	-0,079
Calcaires du Tithonien	NUBECOURT (55)	-0,697	-0,719	-0,710	-0,791	-0,811
Calcaires du Tithonien	PRASLIN (10)	-1,236	-1,255	-1,255	-1,262	-1,356
Calcaires du Tithonien	STAINVILLE (55)	-0,724	-0,661	-0,278	-0,135	-0,154
Calcaires du Tithonien	VAUX-SUR-BLAISE (52)	-0,186	-0,324	-0,371	-0,391	-0,440
Colluvions sur socle Ardennais	GESPUNSART (08)	-0,800	-1,017	-1,160	-1,294	-1,483
Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	-0,510	-0,531	-0,641	-0,794	-0,946
Craie	CHAMOY (10)	-0,480	-0,620	-0,659	-0,711	-0,699
Craie	REIMS (51)					
Craie	SONGY (51)	-0,052	-0,004			
Craie	VAL-DES-MARAIS (51)	-0,080	-0,114	-0,157	-0,236	-0,285
Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)					
Grès du Rhétien sous couverture	VAL-DE-MEUSE (52)	0,309	0,272	0,177	0,241	0,212
Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)	0,251	0,225	0,209	0,203	0,185
Grès du Trias inférieur affleurant	RELANGES (88)	-1,321	-1,680	-1,433	-1,606	-1,538
Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)	-1,265	-1,360	-1,499	-1,609	-1,717
Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)	-0,798	-0,832	-0,861	-0,880	-0,879
Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)	-0,749	-0,817	-0,879	-0,922	-0,952
Nappe d'Alsace	HOLTZWHR (68)	-0,799	-0,898	-1,100	-1,266	-1,460
Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)	-0,679	-0,934	-1,239	-1,433	-1,558
Nappe d'Alsace	REICHSTETT (67)	-0,203	-0,291	-0,348	-0,391	-0,404
Nappe d'Alsace	ROSSFELD (67)	-0,858	-0,973	-1,069	-1,165	-1,232
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)	-1,148	-1,239	-1,403	-1,452	-1,464
Sables de l'Apto-Albien	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)	-0,473	-0,428			
Socle vosgien	GERARDMER (88)	-1,106	-1,221	-1,397	-1,473	-1,542
Fluvioglacière sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)	0,445	0,426	0,406	0,356	0,314
Fluvioglacière sur socle vosgien	XONRUPT-LONGEMER (88)	-0,359	-0,505	-0,665	-0,705	-0,868

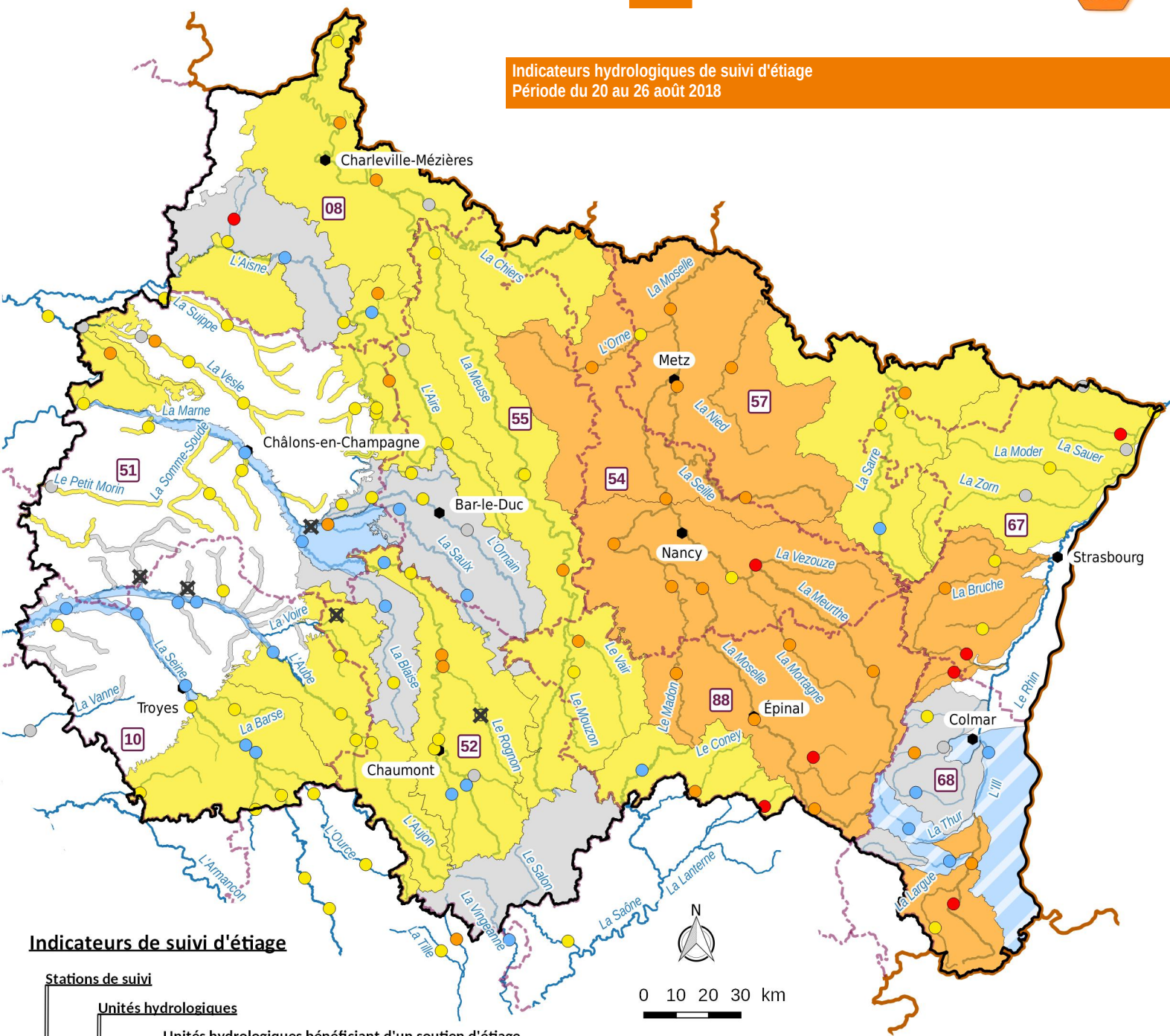
Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :
- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques.

Les seuils pour les stations de suivis sont :

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 20 au 26 août 2018



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

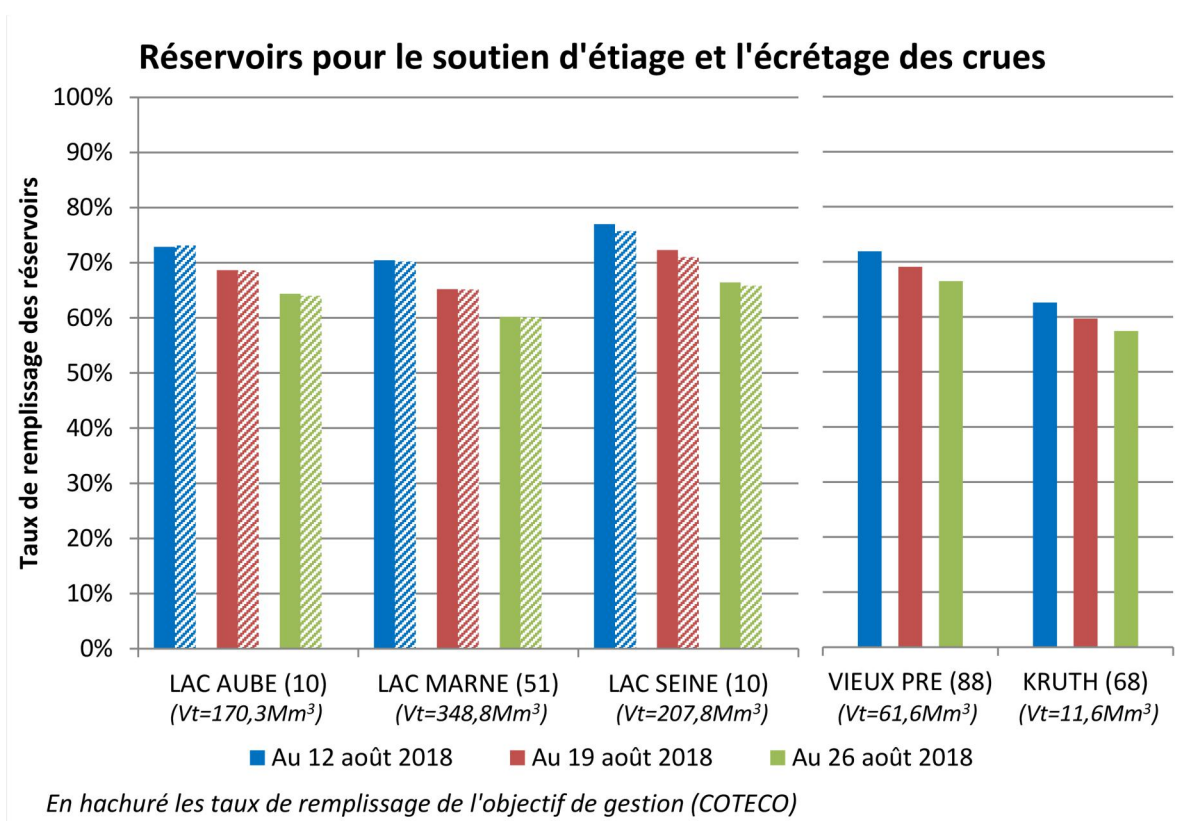
Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures sont à prévoir, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Les difficultés se généralisent, l'étiage étant sévère.
- Les difficultés apparaissent sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Les difficultés sont extrêmement rares et localisés, mais la situation s'approche d'un étiage plus problématique pour les usages.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

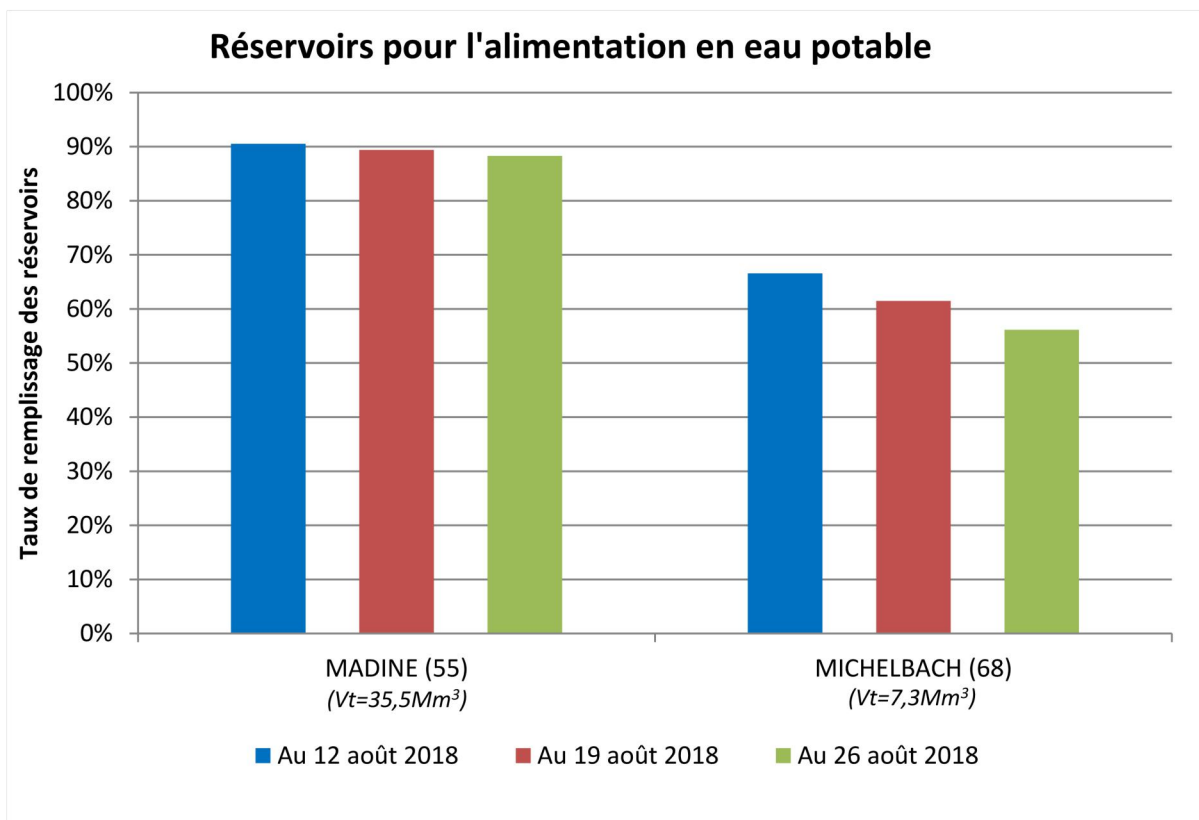
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

Données ©IGN BDCarthage®, Portail sandre.eaufrance.fr (2018), DREAL Grand Est - Créé le 28/08/2018 par DREAL Grand Est



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

HYDROLOGIE

- **Débit** : Volume d'eau écoulé par unité de temps généralement exprimé en mètre cube par seconde (m³/s).
- **Débit de base (VCN 3)** : Le VCN 3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.
- **Débit moyen journalier (QMJ)** : Le débit moyen journalier correspond au volume écoulé sur une journée rapporté à l'unité de temps, et généralement exprimé en m³/s.
- **Hydraulicité mensuelle** : Rapport du débit moyen du mois considéré à la moyenne historique du mois considéré. Elle permet de positionner un mois par rapport à un mois moyen.

SEUILS DES NOTES DES UNITÉS

Qualification	Note N
« Bleu »	$1 \leq N < 1,5$
« Gris »	$1,5 \leq N < 2,5$
« Jaune »	$2,5 \leq N < 3,5$
« Orange »	$3,5 \leq N < 4,5$
« Rouge »	$4,5 \leq N \leq 5$

PIÉZOMÉTRIE

- **Aquifère (ou nappe d'eau souterraine)** : Formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation. On distingue deux types d'aquifères (à nappe libre ou captif).
- **Niveau piézométrique** : Niveau auquel peut monter l'eau d'une nappe dans un tube (le piézomètre) lorsqu'on réalise un forage. Ce niveau correspond à la pression de la nappe, il est généralement donné en mètres NGF.
- **Piézo-mètre** : Tube foré dans le sol atteignant la nappe phréatique et permettant de mesurer son niveau. Certains puits ou forages qui ne sont plus exploités aujourd'hui servent également de piézomètres.
- **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** : Indicateur permettant de positionner le niveau piézométrique mensuel par rapport à des estimations de périodes de retour du niveau mensuel moyen observé sur un point d'eau, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038 57071 METZ Cedex 03

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs,
Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.